

L'accompagnement des enfants du voyage

Pour des raisons liées à différents éléments culturels, au mode de vie nomade ou tout simplement du fait de l'inadaptation même du système scolaire classique face aux publics du voyage, les relations entre les familles voyageuses et l'école sont parfois empruntées de défiance. La question de la fréquentation scolaire des enfants de familles non sédentaires reste encore problématique, surtout au second degré.

Si les enfants issus de quartiers défavorisés ne trouvent pas toujours dans leur environnement social ou familial les ressources leur permettant une scolarité positive, l'enfant voyageur se trouve, lui, souvent en 'décalage' voire isolé ou renvoyé et circonscrit à sa propre communauté. La question de l'intégration scolaire de ces publics se pose donc avec force, et, au delà, de leur réussite éducative.

Public

Enfants du voyage scolarisés en élémentaire ou au collège, qu'ils soient sédentaires ou semi sédentaires et leurs familles

Objectif

Faciliter le processus d'intégration scolaire et sociale des enfants du voyage et leurs familles à travers un accompagnement individualisé.

Description

Hors temps scolaire, à raison d'une ou deux séances hebdomadaires, l'accompagnement, en groupe restreint ou, le plus souvent, individualisé se fait au sein de l'établissement scolaire, du domicile familial (y compris sur les aires d'accueil) ou sur des lieux type locaux associatifs.

L'intervention prend la forme d'un accompagnement global de chaque enfant dans sa scolarité et son rapport aux apprentissages. Les enfants sont ciblés par les équipes enseignantes. L'objectif est de leur redonner le plaisir d'apprendre, les encourager, les aider à reprendre confiance en eux...

Les sorties culturelles sont encouragées, ainsi que les projets plaçant les enfants dans une démarche participative.

L'accompagnement est mené en lien étroit avec les familles que l'étudiant rencontre régulièrement. A travers des discussions informelles sur l'école, sur la société, sur la vie quotidienne, l'étudiant fait figure de passeur. Il peut éventuellement assurer un relais entre la famille et l'école et désamorcer de potentielles incompréhensions.

Expérience de l'afev

Les accompagnements individualisés sont mis en place grâce à un partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale, de l'ACSE, de la CNAF et des collectivités locales.

Pour les accompagnements des enfants du voyage, un partenariat est recherché avec les CASNAV (Centres Académiques de Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des Enfants du Voyage) et les associations ressources sur ces publics qui peuvent notamment apporter un soutien en termes de formation.

Mise en œuvre

Un dispositif structuré est mis en place sur chaque territoire :

- Un diagnostic concerté avec les partenaires (collectivités, rectorats, associations d'aide aux gens du voyage)
- Un projet coordonné par un salarié de l'**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**
Une formation spécifique « connaissance des gens du voyage » est dispensée par des partenaires spécialistes de ce public en complément des formations traditionnelles autour de l'accompagnement et de la lutte contre les exclusions.